

Décret n° 2020-1067 du 17 août 2020 prorogeant le mandat de membres du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida) et des hépatites virales chroniques

17/08/2020

Les mandats des membres du Conseil national du syndrome immunodéficientaire acquis (sida) et des hépatites virales chroniques qui arrivent à échéance le 10 septembre 2020 sont prorogés jusqu'au 20 avril 2021.